

Minutes en plus non payées

Par **Caro line**, le **30/06/2013 à 16:18**

Bonjour à tous.

J'ai une petite question, je ne suis pas sûre d'être autorisée à poser une question sur une histoire personnelle, mais je tente quand même parce que je ne trouve pas de réponse. Je suis en CDD de 3 semaines, un petit job d'été de vendeuse dans un magasin à 45km de chez moi.

Les problèmes :

- l'employeur ne participe pas aux frais de transport (essence), ni au repas, ni à rien. (je sais que c'est à son bon vouloir)..
- Le réel problème est que je fais les fermetures tout les soirs (19h, dont le vendredi à 21h) Et a priori, le temps qu'on reste à ranger le magasin, fermer la caisse, conseiller les derniers clients, il est souvent 19h20 voir 30, et ces minutes là ne sont pas payées selon ma responsable, mais il me semble qu'elles doivent l'être non?

Avez vous des conseils pour amener ce sujet gentiment ?

Déjà que je fait 90KM par jour, permettez moi de penser à chaque centimes que je devrais avoir... :)

Merci par avance !